

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

| | |
|--|--|
| Title - Sujet LIFE SIGN MONITORING SYSTEM | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-124209/A | Amendment No. - N° modif. 003 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 21120-124209 | Date 2012-06-18 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-323-60441 | |
| File No. - N° de dossier hn323.21120-124209 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-06-22 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dubeau, Stéphane | Buyer Id - Id de l'acheteur hn323 |
| Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1533 () | FAX No. - N° de FAX (819) 953-4944 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Correctionnal Service of Canada Joyceville Institution P.O. Box 880 Kingston, Ontario K7L 4X9 | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Le présent amendement a pour but de répondre à des question posées durant la période d'invitation.

1. Dans la section 4.3.1 de l'EST, il est indiqué que le poste de travail sera installé dans la SET (salle 127).
 - a. Pouvez-vous m'indiquer la taille du moniteur requise?
Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'indiquer un moniteur précis. Tant que le système satisfait aux exigences générales du SCSV. Cependant, je suppose qu'un écran plat normal de 17 po ferait l'affaire.
2. Dans la section 4.3.3 de l'EST, il est indiqué que le SCSV doit comprendre des armoires de matériel verrouillables adaptées.
 - a. Pendant la visite sur place, on a souligné que l'armoire déjà en place pourrait être utilisée. Pouvez-vous me donner des précisions?

L'EST a été mis à jour pour répondre à cette question :

4.3.1 Si le SCSV prend plus de place que 12 RU, l'entrepreneur doit installer des armoires de matériel verrouillables adaptées au système informatique et à ses éléments de réseautage dans la SET à l'Établissement de Joyceville. Trois armoires doivent être munies de portes avant et arrière verrouillables, de ventilateurs et d'un panneau interne d'alimentation sur des circuits distincts câblés au panneau d'alimentation c.a. le plus près, sur lequel les circuits du système seront clairement indiqués, et verrouillés à la position " ON ". Les armoires doivent permettre l'accès de l'avant et de l'arrière, et les câbles qui entrent dans les armoires doivent passer dans des conduits et être protégés mécaniquement. Par ailleurs, les armoires doivent être bien fixées au plancher en ciment.

3. Dans la section 4.5.1 de l'EST, il est indiqué que le système doit permettre une interface avec l'enregistreur de données existant.
 - a. Pouvez-vous indiquer de quelle façon cette fonction doit être démontrée à l'État et mise en œuvre et mise à l'essai sur place?

Stephane a ajouté la section 8 à l'appendice A pour clarifier la façon dont on satisfera à cette exigence.

-
4. Veuillez confirmer que l'ASC existante peut être utilisée pour ce système et qu'elle pourra gérer la charge ajoutée.
- a. Pouvez-vous indiquer si le nouveau moniteur doit être alimenté par l'ASC?
Veuillez consulter la section 3.7.1.5.2 du document SE/STE 0507 mis à jour
Par ailleurs, deux éléments doivent être pris en considération pour répondre à cette question :
- 1) alimentation électrique du système; temps de disponibilité après une panne d'électricité;
 - 2) le système pourrait-il se rétablir automatiquement après le rétablissement de l'alimentation? Disponibilité du système de 99,99 % ou un maximum de 87 heures d'interruption par année.
- L'entrepreneur doit donc calculer la moyenne des temps de bon fonctionnement (MTBF) et le temps pendant lequel le système est disponible, et inclure ces calculs dans sa proposition ou recommandation.
5. Dans la section 1.1.1 du document SE/STE 0507, il est indiqué que le système sera utilisé comme un système autonome.
- a. Pouvez-vous confirmer où ce système sera surveillé et examiné?
Veuillez consulter la section 3.7.1.4.4 du document SE/STE 0507 Console d'administration
Un écran, un clavier et une souris pour l'administration du système déployés dans la SET
- b. Comme le poste de travail à mettre en place est un poste de garde, est-il nécessaire d'installer un poste d'entretien dans la SET?
Non, veuillez consulter la section 3.7.1.4.4 du document SE/STE 0507
6. Dans la section 1.3.4 du document SE/STE 0507, il est indiqué que le SCC peut demander au fournisseur, s'il le juge nécessaire, de réaliser une démonstration complète sur place.
- a. Pouvez-vous indiquer qui l'État compte charger de réaliser cette démonstration sur place?
J'ai mis en caractères gras la réponse, tirée de la section 1.3.4 du document SE/STE-0507
1.3.4 Le SCC doit vérifier le SCSV dans une cellule d'observation, ainsi qu'effectuer un examen très poussé de toutes les spécifications techniques précisées. S'il le juge nécessaire, il peut demander au fournisseur de réaliser une démonstration complète sur place. Il peut aussi utiliser des résultats d'essai du fabricant pour certaines parties des spécifications mises à l'essai par une installation d'essai indépendante, qu'il juge acceptable.

7. Dans les sections 3.7.1.3 et 3.8.1.3 du document SE/STE 0507, il est indiqué que le SCSV doit avoir un lecteur de cartes RFID pour pouvoir répondre aux alarmes. Pendant la réunion sur place, il n'a pas été indiqué clairement si cette fonction était nécessaire. Veuillez clarifier.

Les sections 3.7.1.3 et 3.8.1.3 du document SE/STE 0507 ont été mises à jour pour supprimer l'obligation d'avoir un lecteur de cartes RFID; en réponse à cette question :

3.7.1.3 Un interrupteur d'occupation clairement visible indiquant si la cellule est occupée ou non pour faire savoir au système l'état de la cellule : occupée ou non.

3.7.1.3.1 Déployé à toutes les cellules d'observation.

3.8.1.3 Le système doit afficher immédiatement une icône ROUGE et déclencher une alarme sonore dès la détection d'une absence de signes vitaux pendant un laps de temps configurable (réglé par défaut à 75 s);

Le système doit comporter un interrupteur d'alarme en cas de réponse à une alarme pour pouvoir mettre cette dernière en sourdine.

L'accusé de réception de l'alarme n'est pas nécessaire avant la suppression.

La suppression de l'alarme doit être effectuée quand la porte de la cellule est ouverte.

8. Dans la section 3.7.1.4 du document SE/STE 0507, il est indiqué que le SCC requiert une console d'administration; pendant la réunion sur place, il n'était pas clair s'il était nécessaire d'avoir une telle console. Veuillez clarifier.

Veuillez consulter les sections 3.8.7 et 3.8.8 du document SE/STE 0507 pour obtenir réponse à cette question :

3.8.7 Le système doit donner les fonctions suivantes à la console d'administration :

- .1 restriction de l'accès au moyen d'un mot de passe;
- .2 configuration possible du système;
- .3 examen des registres des événements;
- .4 visualisation de l'état du système;
- .5 tracé des données statistiques;
- .6 sauvegarde des données sur les événements et des données de configuration;
- .7 lancement des fonctions d'auto essai pour l'ensemble des principaux éléments du système, comme les capteurs, les contacts magnétiques et l'ordinateur;
- .8 lancement des fonctions d'essai de l'intégrité des cellules lorsqu'une cellule est inoccupée; confirmation de l'absence de " signes vitaux ".

-
- .2 Le système doit donner les fonctions suivantes aux consoles d'administration et d'opération :
- .1 activation/désactivation de la surveillance des cellules par l'entremise d'un interrupteur d'occupation situé sur la porte de la cellule d'observation; Il importe de mentionner que, normalement, la porte des cellules doit être fermée, que les cellules soient occupées ou non.
 - .2 affichage de l'état physique des cellules :
 - .1 occupée ou inoccupée selon l'interrupteur d'occupation situé sur la cellule
 - .2 porte/trappe ouverte ou fermée;
 - .3 affichage de l'état du système :
 - .1 bon - tout est fonctionnel;
 - .2 dégradé - panne mineure, système encore fonctionnel, performances possiblement réduites;
 - .3 défectueux - panne majeure, système non fonctionnel et réparation nécessaire;
 - .4 visualisation de l'état des signes vitaux d'un détenu dans une cellule :
 - .1 alarme ROUGE : le détenu a besoin d'attention immédiate;
 - .2 alarme JAUNE : apnée détectée;
 - .3 VERT : aucun problème détecté.
9. Dans la section 3.7.1.6.1 du document SE/STE 0507, il est indiqué que le SCC requiert un moniteur avec écran tactile; si le système à être déployé ne tire pas profit d'un écran tactile, mais requiert plutôt une souris, l'écran tactile est-il toujours requis?
Comme la console de l'opérateur sera située dans la SET et que, comme nous l'avons vu, l'espace est très limité, il sera très difficile de placer un clavier, une souris et un écran. C'est pour cette raison que la console de l'opérateur doit être configurée de cette façon (la forme la plus simple possible), supprimant la nécessité d'utiliser un clavier et remplaçant la souris par un écran tactile.
10. Dans la section 3.7.1.6.2 du document SE/STE 0507, il est indiqué que le SCC requiert un lecteur de cartes RFID pour répondre aux alarmes et les mettre en sourdine.
- a. Selon la réponse à la question 7, pouvez-vous clarifier ce qui est requis relativement au fonctionnement?
Voir la réponse à la question 7 ci-dessus; il n'est plus nécessaire d'avoir un lecteur de cartes RFID.
 - b. La plupart des systèmes sur le marché ne permettront pas de mettre en sourdine les alarmes pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Est-ce acceptable pour le SCC?
Oui, le SCC est prêt à l'accepter si cela permet d'éviter des décès.
Veuillez ajouter le matériel à l'appui dans votre proposition.

- i. Sinon, est-ce que le SCC accepterait de signer une renonciation de responsabilité auprès du fabricant pour qu'une telle fonction soit mise en œuvre?

Le SCC ne considère pas qu'il soit nécessaire de signer une renonciation de responsabilité même si cette fonction est mise en œuvre, comme il est indiqué à la section 3.7.1.6.2 du document SE/STE-0507.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.